

communes du département des actes répréhensibles ont été commis par les cléricaux contre les laïques; il serait bon qu'une leçon fût donnée à ces fanatiques.

Les républicains de Soulmès demandent où en est l'enquête qui fut ouverte voilà près d'un mois.

L. B.

Clôture de la chasse

A propos de la clôture de la chasse, on nous écrit

Monsieur le Directeur,

L'arrêté de clôture de la chasse dans le département du Lot, porte interdiction de tuer lièvre, perdrix, chevreuil. Il semblerait donc résulter de cet arrêté que la chasse au fusil des autres animaux tels que : lapin, renard, bécasse est autorisée jusqu'à nouvel ordre; mais les avis sont partagés et d'aucuns prétendent que la chasse de tout gibier est réellement clôturée. Comme il n'est pas agréable de porter son fusil et ses gâchettes sur les bancs de la correctionnelle, je vous prie de me fixer à ce sujet.

Recevez, etc.

Un jeune Nemrod.

Il ne nous est pas possible, à notre grand regret, de répondre catégoriquement à l'auteur de la lettre, mais nous nous faisons un plaisir de la soumettre à la bienveillance habituelle de l'administration. Un communiqué à la presse résoudrait la question et éviterait des ennuis regrettables à des chasseurs munis de permis.

L'école des Petits-Carmes

Le déménagement de l'école de la place Thiers est définitivement opéré depuis hier.

Les congés du premier de l'an prenant fin vendredi, c'est à partir de ce jour que l'école laïque de filles et l'école maternelle de la place Thiers seront installées dans l'ancien immeuble des Petits Carmes.

Il est probable, toutefois, que cette rentrée ne sera effectuée que lundi.

Ajoutons que malgré une pétition des pères et des mères de famille, l'entrée de l'école sera sur les boulevards Gambetta.

Révision des listes électorales

Par décision préfectorale, M. Louis Combarieu, conseiller municipal, ancien archiviste départemental, est désigné comme membre de la commission de révision des listes électorales de la commune de Cahors.

Conférence publique

On annonce pour les 18 et 20 de ce mois une conférence publique et contradictoire par Sébastien Faure, directeur du *Libertaire*.

Des convocations ont été adressées aux principaux chefs des divers groupes cléricaux nationalistes, pour les inviter à prendre la parole contradictoirement avec Sébastien Faure.

Enseignement primaire

Par arrêté ministériel, M. Bouyssou, professeur à l'école primaire supérieure de Luzech, est nommé en la même qualité à l'école normale de Châteauroux.

Compatriote

Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote M. Gaston Loygue, ancien élève au Lycée Gambetta a soutenu avec succès sa thèse de doctorat en médecine devant la Faculté de Lyon.

Le sujet de la thèse était : *Etude médico-psychologique de Dostoïewsky*.

Contributions directes

M. Chaumont, contrôleur-rédacteur de deuxième classe des contributions directes, à Cahors, est rangé dans la première catégorie de sa classe.

Toutes nos félicitations.

Permis de chasse

Il a été délivré pendant l'année 1903 par la préfecture du Lot, 871 permis de chasse pour l'arrondissement de Cahors, soit une augmentation de 32 permis sur ceux délivrés en 1902.

Engagements volontaires

Les engagements volontaires contractés à la mairie de Cahors pendant l'année 1903 s'élèvent à 39 pour l'armée métropolitaine et 5 pour l'armée coloniale.

Vérification des poids et mesures

La vérification des poids et mesures et des instruments de pesage aura lieu à Cahors du 4 janvier au 6 février de 9 h. du matin à midi, et de 2 heures à 5 h. du soir.

Tribunal Correctionnel

Audience du 4 Janvier

Jean Dupuy, 27 ans, sans domicile fixe, qui est poursuivi pour vol de chaudières et autres objets mobiliers, ne comparait pas à l'audience.

Le tribunal donne défaut contre lui et le condamne à 4 mois de prison.

Gabriel Bicom, 13 ans, berger à Cienrac qui a chassé avec engins prohibés, est relaxé comme ayant agi sans discernement.

Antoine Brondel, 68 ans, cultivateur à Cazals, comparait devant le tribunal sous l'inculpation de vol de truffes.

Après plaidoiries de M. de Valon, le tribunal le condamne à 15 jours de prison avec application de la loi Bérenger.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DU 10 JANVIER 1904

Allées Fénelon, de 3 à 4 h.

The Loyal Légion (P. R.)	Sous
Polka des Mules	Furgot
Les deux aveugles (Valse)	Offenbach
Bella (Mazurka)	Waltzfeld
Retour au camp	Strobl

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montratiér. — *Société de Secours Mutuels*. — La Société de Secours Mutuels se réunira dimanche 10 janvier à 4 heures du soir dans la grande salle de la mairie.

Ordre du jour :

Versements des cotisations.
Réceptions de nouveaux adhérents.
Questions diverses.

Pern. — *Groupe scolaire*. — Dans sa dernière réunion, le conseil municipal de notre commune a décidé la construction d'un groupe scolaire à établir aux abords de la place publique.

Il était temps que cette décision fût prise, l'école de filles se trouvant dans un local des plus déplorables.

St-Denis-Catus. — *Subvention*. — Une subvention de 2,500 francs a été accordée à la commune de St-Denis-Catus pour l'aider dans la dépense des travaux d'achèvement de son église.

Cette subvention est due à l'intervention de M. Rey, député, maire de St-Denis-Catus.

Cazals. — L'école publique.

On nous écrit :

Il n'est question dans notre commune que de l'acquisition de terrains ou de maisons pour la construction et l'approvisionnement d'une école de filles.

Il nous semble qu'avec un peu de bonne volonté, et après les conseils excellents donnés par l'autorité académique, le Conseil municipal pourrait à bref délai faire un choix des plus judicieux.

Il va de l'intérêt général à ce qu'une solution rapide intervienne.

Fontanes (Lalbenque). — L'enseignement religieux.

On nous écrit que l'institutrice privée de Fontanes réunit assez souvent à l'église, pour les leçons de catéchisme, les élèves des deux écoles publiques à ses propres élèves.

Il nous semble que ce fait est contraire à la loi et que cette institutrice privée pourrait être passible des prescriptions de l'article 41 de la loi du 30 octobre 1886.

Lauzès. — *Vol*. — Ces jours-ci Bouzou, fils, charcutier à Lauzès, avait été passer la soirée chez un de ses amis, nommé Poujade, plâtrier, habitant à 200 mètres environ de Lauzès.

En rentrant chez lui, Bouzou ne fut pas peu surpris de voir que pendant son absence quelqu'un avait pénétré chez lui et fait main basse sur une certaine quantité de charcuterie, d'une valeur de 20 francs environ.

Cheval emballé. — Vendredi dernier, un cheval attelé à une voiture à 4 roues traversa le bourg de Lauzès, à une allure désordonnée. Les quelques personnes qui étaient dehors s'apercevant que personne n'était dans la voiture firent tous leurs efforts pour arrêter l'attelage. Ils furent assez heureux pour l'arrêter en face l'hôtel Pigniol.

Parmi les personnes qui devinrent, nous devons citer, MM. Arsène Richard, garçon boucher et Valette, maçon à Lauzès.

Le conducteur arriva un moment après, sans aucun mal; le cheval était parti à fond de train, à un moment où son propriétaire marchait à pied derrière la voiture.

La foire. — La foire du 5 courant a été très importante, malgré la pluie qui a cessé de tomber. Beaucoup de bestiaux amenés sur les divers champs de foire ont trouvé preneur, au cours des foires précédentes.

Les marchands forains étaient nombreux, et paraissaient contents de la recette.

Castelfranc. — Abattoir municipal.

Il est une question qui passionne en ce moment l'opinion publique. Nous voulons parler des tueries particulières et de la création d'un abattoir municipal. Chacun en parle et malheureusement, est, pour ou contre, suivant ses bonnes ou mauvaises relations avec le boucher intéressé. Il nous semble que dans ces circonstances, on doit faire faire ses sympathies ou rancunes personnelles et ne se laisser guider que par la justice et l'intérêt général.

Nous avons cinq bouchers ou charcutiers à Castelfranc. Quatre possèdent des tueries particulières, pourquoi le cinquième n'aurait-il pas le même droit, et pourquoi les voisins des quatre autres seraient-ils obligés de supporter un voisinage, que ne veulent pas tolérer les voisins du dernier ? Il faut que tous ou aucun puissent avoir un abattoir particulier.

Et dans ce dernier cas, il n'y a qu'une chose à faire, avoir un abattoir communal. C'est encore la meilleure solution.

Le conseil municipal reculerait, paraît-il, devant cette dernière mesure, par crainte de grever les finances de la commune. La question a dû être mal examinée, car l'abattoir, au lieu d'être une dépense, serait une source de revenus; c'est ce que nous démontrerons dans notre prochaine chronique.

Douelle. — *Adjudication*. — Le samedi 23 janvier 1904, à 2 heures du soir, il sera procédé à Cahors, dans une des salles de la Préfecture, par M. le maire de Douelle, assisté de deux conseillers municipaux, à l'adjudication des travaux de construction d'un groupe scolaire.

Le montant des travaux répartis en 7 lots s'élève à la somme totale de 41,270 fr. 81.

Tour-de-Faure. — Légion d'honneur.

Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote, M. le docteur Eugène Dardenne, médecin aide-major de première classe dans l'armée coloniale est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Arrondissement de Figeac

Figeac. — *Les cambrioleurs*. — Des cambrioleurs ont opéré encore dans notre ville. Ils ont essayé de pénétrer dans l'hôtel du Commerce, en enlevant, au moyen de pinceaux, les volet d'une croisée. Le propriétaire de l'hôtel, éveillé par le bruit s'est levé, et les malfaiteurs se sont enfuis sans avoir pu réussir dans leur tentative criminelle.

Poids et mesures. — La vérification des poids et mesures et instruments de pesage aura lieu à Figeac du 18 janvier au 6 février, de 1 heure à 4 heures du soir.

Bagnac. — *Foire*. — La foire du 4 janvier a été assez importante. Les cours sur les bœufs de toute catégorie n'avaient pas varié. Les veaux et moutons gras étaient payés de 80 à 90 centimes le kilo. A signaler une baisse sur les cochons gras qui se vendaient de 43 à 46 fr. le quintal. Les porcelets très recherchés valaient de 15 à 30 fr. pièce.

Livernon. — *Foire du 5 janvier 1904*. — Malgré une pluie persistante, il s'est opéré un grand nombre de transactions sur le foirail des bœufs et des brebis.

Il s'est vendu un grand nombre de pores de toutes qualités, mais principalement des porcelets.

Le marché aux volailles, aux œufs, était assez bien garni. Un grand nombre de revendeurs et revendeuses étaient venus faire leurs provisions.

La halle était aussi bien approvisionnée en blé, avoine, maïs, pommes de terre etc.

En somme, bonne foire, quoique le temps ne l'ait pas favorisée.

Mais si les foires de Livernon se maintiennent encore, ce n'est pas que la municipalité fasse beaucoup d'efforts à ce sujet.

Elle préfère dépenser l'argent ailleurs; par exemple, acheter des maisons qui ne sont pas d'une grande utilité publique.

C'est l'idée générale des personnes qui n'ont qu'un souci, celui de voir la commune prospérer et tout le monde satisfait.

Il est vrai que dans notre petit bourg, l'intérêt particulier domine souvent l'intérêt général.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon. — Le ventre de Gourdon.

Voici le nombre d'animaux abattus et consommés à Gourdon.

Bœufs 10; veaux, 12; moutons, 53; porcs, 128.

Pour l'année 1903 :
Bœufs, 160; veaux, 381; moutons, 311; porcs, 528; chevreux, 817.

Etat civil du 1^{er} janvier. — Naissances : Noël Picardon, à Molières. — Jeanne-Joséphine-Noëlle-Marguerite Bouygues, avenue Gambetta. — Jean-Abel Boudon, à Coupiac. — Marie-Louise Malaret, à Prouillac. — Marguerite Tocavin, aux Vitarelles.

Décès : Elisabeth Labrande, épouse Lerthe, 60 ans, à Costeraste. — Jean-Pierre Lapoujade, 6 ans, à l'ospice.

Poids et mesures. — La vérification des poids et mesures et instruments de pesage aura lieu à Gourdon les 29, 30 et 31 mars, 1^{er} avril de 8 heures à midi et de 2 h. à 6 h. du soir.

Gramat. — Démographie.

Voici le mouvement de la population dans notre commune durant l'année 1903.

Naissances, 50; décès, 66; mariages, 18.

En 1902, les naissances s'étaient élevées à 45, les décès à 76, les mariages à 17.

Etat civil du 4^{tr} trimestre 1903.

Naissances : Louise-Jeanne Carivenc, Marie-Suzanne-Marie Périé, Charles Bergougnoux, Amélie-Céline Fabre, Gé-

rémie Fabre, Marie-Emilie Décros, Marguerite-Berthe Lasfargues, Louis Laval, Noéline-Cléire Caminade, Marie-Louise Lafablie, Louise-Victorine Griffoul.

Décès : Léon-Marius Nininger, 19 ans, Jean Bergougnoux, 82 ans, Marie Pechmeze, 79 ans, Edouard-Pierre Caminade, 63 ans, Céline-Amélie Fabre, 7 jours, Marie-Anne-Joséphine Latapie, 37 ans, Marie Grimal, 78 ans, Pierre Delpon, 78 ans, Françoise Despages, 50 ans, Pierre Darius, 83 ans, Marie Rosignol, 41 ans, Pierre Peyronnet, 67 ans, Marie-Emilie Decros, 45 jours, Baptiste-Marie Lavayssière, 73 ans.

Mariages : Guillaume-Augustin Angla, et Marie-Maria Orliac, Edouard Jouclas, et Marie-Albertine Miallet.

Labastide-Murat. — Marché du 4 janvier.

Blé, de 11 fr. à 11 fr. 50; maïs, de 9 fr. à 9 fr. 50; avoine, de 4 fr. 50 à 5 fr.; châtignes, de 7 fr. 50 à 8 fr.; marrons, de 15 fr. 50 à 16 fr.; noix, de 9 fr. à 10 fr., le tout les 80 litres.

Poulets, 0 fr. 60; foies gras, 2 fr. 25 à 2 fr. 60; lièvres, 0 fr. 75 à 0 fr. 80, le tout la livre; perdreaux, 1 fr. 60 à 1 fr. 75 pièce; œufs, 1 fr. à 1 fr. 10 la douzaine.

Martel. — *Marché*. — Malgré l'abondance de la marchandise, les cours de la truffe ont subi une hausse. Quarante quintaux ont été vendus aux prix de 10 à 11 francs le kilo, qualité exceptionnelle.

Sarrazac. — Les Congrégations.

La commune de Sarrazac avait été mise à rançon par la plaie des congrégations; depuis 45 ans, époque où il n'y avait aucun couvent, trois établissements y avaient été fondés.

Une maison à Sarrazac, avec 3 sœurs de l'ordre de Vaylats, une deuxième à l'Hôpital-St-Jean, avec 3 sœurs du même ordre; une troisième au même lieu, avec 2 frères du St Viateur.

Huit religieux et 3 desservants, dans une commune qui ne compte pas 1000 habitants, il faut avouer que notre pays était largement servi!

Après les délais accordés par la notification de la loi de 1901, les 2 couvents de sœurs fermèrent leurs écoles et se dispersèrent. A Sarrazac, une sœur est sécularisée, une autre est morte, la troisième garde l'habit religieux.

A l'Hôpital, elles se sont dispersées, mais une sœur sécularisée d'un ordre quelconque a ouvert une école libre dans le local du couvent.

Les 2 frères ont posé le froc pour changer de costume et n'ont pas cessé de faire classe. M. le Juge de paix de Martel l'a constaté. M. Laval commissaire de police à Gourdon les a trouvés à l'école ainsi que la sœur sécularisée, qui, dit-on, au moment de la visite de M. Laval, était remplacée en classe par une autre sœur en habit religieux. Voilà bien des frais, bien des dérangements pour rien, puisqu'e ces écoles subsistent toujours. A qui faut-il attribuer cet état de choses?

Il nous semblait, que, dans le premier jugement qui précéda la visite du Commissaire de Gourdon aux frères de l'Hôpital-St-Jean, ceux-ci avaient été condamnés à une amende et à fermer leur établissement.

Mais, ils ont continué à faire la classe dans le même local, sans la moindre déclaration ni la moindre autorisation, sous prétexte qu'ils étaient sécularisés. A ces gens là, tout est permis, ils se moquent impunément des législateurs, de la loi et des personnes qui sont chargées de l'exécution.

On est obligé de constater que la tolérance de certains représentants du gouvernement pour ces gens là est excessive!... N'insistons pas davantage sur ce point brûlant!

Quant à l'école privée de filles, réouverte à l'Hôpital-St-Jean après déclaration, dans l'ancien couvent, il nous sem-

ble qu'un article de la loi de 1901, interdit formellement que les établissements fermés en vertu de cette loi, soient affectés à une nouvelle école. Or, la demande de création d'une école publique de filles, à l'Hôpital-St-Jean, fut faite par délibération du conseil municipal à la date du 23 mars 1903; ici l'apathie administrative devient plus caractéristique, puisque pour instruire cette demande et la soumettre à la décision du conseil départemental, l'administration compétente a attendu jusqu'au mois de novembre dernier; il a fallu 19 mois pour qu'elle se décidât et l'on a ainsi donné à une religieuse défrôquée le temps d'ouvrir l'école susdite et de recruter toutes les élèves. Il nous paraît qu'en cette occurrence, cette création aurait pu s'accélérer un peu, afin d'éviter une nouvelle école cléricale.

Mais, tout le mal n'est pas là; les anciennes religieuses, sécularisées ou non, ne se tiennent pas pour battues; le bruit court qu'à Sarrazac, les religieuses voyant que leurs semblables ne sont pas inquiétés pour avoir tourné et transgressé la loi vont ouvrir leur école. Pourquoi se gêneraient-elles plus que d'autres? Ce qui est toléré à l'Hôpital-St-Jean, ne peut manquer de l'être à Sarrazac et ailleurs, c'est pourquoi le couvent de Lasvaux commune de Cazillac, va lui aussi subir l'ouverture d'une nouvelle école libre par une sœur sécularisée.

L'attitude de l'administration n'est pas pour rassurer les républicains qui voient avec tristesse combien les lois fermement républicaines et laïques sont peu exécutées.

Dégnagnac. — *La foire*. — Malgré la pluie, notre foire « grasse » a été très importante; le foirail des bœufs était garni de belle marchandise transactions assez lentes à cause de la quantité de bœufs amenés, la plupart se sont vendus dans les prix de 33 à 35 francs le quintal.

Notre marché aux pores gras, un des plus importants de la région, était fort bien approvisionné tant pour la qualité que pour la quantité, ils se sont vendus de 44 à 48 fr. le quintal, poids vif suivant qualité.

Notre commune étant un centre d'élevage, nos foires deviennent de plus en plus prospères, grâce au dévouement de nos éleveurs qui s'empressent d'y amener leur bétail.

Peu ou point de gibier; à signaler l'embaras d'un propriétaire qui a acheté avant midi un superbe lièvre et n'a pu l'emporter quand il a voulu quitter la foire n'ayant pas le droit de le transporter.

D'autre part nous recevons les renseignements suivants sur les cours pratiqués :

Grande animation sur le marché aux bœufs d'attelage. Bœufs gras, de 34 à 36 francs le quintal. Au foirail des moutons, cours très élevés.

Marché aux porcs, très bien approvisionné. Porcs de commerce, vendus de 45 à 48 francs le quintal, poids vif. Porcs gras pour la charcuterie vendus de 52 à 56 fr. les 50 kilos, poids net.

Volaille, 0 fr. 50 à 0 fr. 60 la livre.

Œufs, 0 fr. 90 la douzaine.

Souillac. — Foire.

Voici les cours pratiqués à notre foire du 4 janvier qui a été importante.

Bœufs gras, 33 à 35 fr. les 50 kilos; bœufs d'attelage, 480 à 850 fr. la paire.

Porcs gras, 45 à 50 francs les 50 kilos; moutons gras, 80 à 85 centimes le kilo; brebis pour l'élevage, 30 à 36 francs la pièce.

Poulets, 60 à 65 centimes le demi-kilo; oies, 65 à 70 centimes le demi-kilo; dindes, 75 centimes le demi-kilo.

Œufs, 1 fr. 05 la douzaine.

Blé, prix moyen, 15 fr.; avoine, 7 fr. à 7 fr. 50; maïs, 13 à 13 fr. 50 l'hectolitre.

LA

MARIEUSE

PAR L. DE LASSERRE

Officier d'Académie

I

Ah ! si boire pouvait suffire pour vivre, ces humbles fonctionnaires seraient heureux.

Partout on leur offre un verre de vin, sans penser qu'ils gagnent à peine de quoi acheter du pain à leurs enfants.

Chacun s'empara fiévreusement de ses lettres, dix minutes après il ne restait plus personne au salon.

Seule Mme de Ménard se promenait sous la terrasse une enveloppe encore fermée à la main.

Appréhendait elle une mauvaise nouvelle ?

Non, mais fort apathique, n'attendant rien, elle ne se pressait pas à lire le contenu de cette missive.

A la fin elle se décida à rompre lentement le cachet armorié qui fermait l'en-

veloppe.

Elle déplia la feuille d'épais parchemin, déchiquetée à ses bords.

Mme de Ménard s'absorba dans sa lecture.

A mesure qu'elle déchiffrait les menues pattes de mouche, ses traits d'ordinaire si placides, s'éclairaient d'un rayon de plaisir, ses yeux brillaient, son front se couvrait de rouge.

Elle se redressa hautaine et fière.

Elle ne semblait plus être la même femme.

Elle courut au salon, elle appuya sur le bouton de la sonnette électrique.

Un domestique parut.

— Qu'on prévienne Monsieur, ordonna-t-elle d'un ton bref.

Moins de cinq minutes après M. de Ménard rejoignait sa femme.

Cette dernière paraissait en proie à une violente surexcitation.

— Que se passe-t-il demanda vivement M. de Ménard.

Il était inquiet, presque pâle.

— Ah ! mon ami, si vous saviez répondit-elle avec volubilité.

— Expliquez-vous, ai je à redouter un malheur ?

— Au contraire, vous me voyez au comble de mes vœux.

— Faites-moi partager votre joie.

— Mon excellente amie la Comtesse d'Arcourt sera ici dans une heure.

Mme de Ménard appuya fortement sur

le titre de la nouvelle venue.

— Votre excellente amie, il me semble ma chère, que vous exagérez, la comtesse n'est qu'une simple connaissance, nous ne l'avons rencontrée qu'une fois chez les Borniers, nos rapports n'ont jamais dépassé qu'une froide et correcte politesse.

— Elle est mon amie vous dis-je.

— Oh ! si vous emportez pas, encore un peu et je serai de votre avis.

L'avez-vous invitée ?

— Non !

— Votre comtesse me paraît sans gêne.

— Pouvez-vous parler ainsi d'une femme si aristocratique.

— Eh bien ! si vous veut-elle, cette femme incomparable, cette fine fleur de noblesse.

— Horace, vous êtes insupportable.

— Confiez-moi vite le motif de cette visite quelque peu intempestive.

— Vous êtes incorrigible !

— Je suis trop vieux.

— Eh bien ! mon cher, sachez que la comtesse se dérange pour m'entretenir de choses essentiellement sérieuses, il s'agit de Marguerite.

Agriculture Pratique

Les Labours d'hiver

Il ne m'appartient pas de donner ici des conseils sur l'exécution des labours, je m'en chargerai d'autant moins volontiers que je suis persuadé que chaque praticien doit faire son apprentissage sur son propre sol, ce que l'expérience seule qui lui indique à quel moment il doit le travailler pour permettre à la plante d'y trouver les conditions les plus favorables à son développement.

Je voudrais seulement appeler l'attention de mes lecteurs sur les labours d'hiver qui sont encore mal compris dans un certain nombre de localités, même dans la région du Nord où ils sont cependant plus spécialement pratiqués.

Les labours d'hiver, que l'on exécute après les semailles d'automne sur les terres destinées à être emblavées au printemps, ont toujours été regardés comme de très bonnes opérations. Leur principal mérite est d'aérer le sol et d'exposer ses éléments à l'action bienfaisante des agents atmosphériques et, plus particulièrement, aux alternatives de gel et de dégel. « La gelée mûrit les labours », disent les praticiens, et, en effet, lorsque le travail est bien fait on constate à la fin de l'hiver que les bandes de terre qui étaient apparentes en novembre ou décembre, se sont effritées et se confondent les unes avec les autres; il suffit alors pour pouvoir les ensemen- cer de les ameublir avec un scarificateur.

Les terres lourdes et un peu compactes qui ont reçu un labour d'hiver à grosses moites peuvent être ensemencées de bonne heure au printemps, car elles présentent un ameublissement qui se chercheait vainement à l'ensemencement par des façons réitérées. Je me rappelle avoir causé bien souvent avec un vieux praticien qui, au premier printemps, au moment des semailles, me disait en me montrant ses champs bien préparés: « Regardez cette terre, Monsieur, c'est comme de la craie. » Il entendait par là que la terre était bien pulvérisée et que ses particules séparées les unes des autres, sous l'influence des gelées, formaient un tout parfaitement ameubli. La longue expérience lui avait appris que la végétation est d'autant plus active, les récoltes d'autant plus abondantes que la terre se réduit en particules plus fines.

Ce travail de pulvérisation est plus ou moins facile suivant l'époque à laquelle le labour a été exécuté. Si on a pu le faire en novembre ou décembre, voire même en janvier et que l'hiver passe sur lui, les moites se réduisent facilement et la couche arable pourra être ensemencée en toute sécurité.

L'efficacité des labours d'hiver est due à l'aération des couches profondes et surtout à l'augmentation de porosité du sol qui permet à l'eau de filtrer facilement et de former des réserves à l'aide desquelles les plantes peuvent traverser sans souffrir les longues périodes de sécheresse. Comme il n'est bien dit que le régime de l'eau est la condition même de la fertilité du sol et de l'existence des plantes. Des expériences nombreuses et concordantes ont montré que pendant le temps qu'elle élabore un kilogramme de matière sèche, une plante, comme le blé, l'avoine, ou la betterave, rejette dans l'air 3 à 400 kilogrammes d'eau par l'évaporation. Il faut donc que la terre conserve cette eau, arrivant au moment où elle n'est pas utile pour la fournir aux plantes pendant leur croissance; elle apparaît dès lors comme un réservoir dans lequel les racines doivent pouvoir puiser largement lorsque la transpiration présente le maximum d'activité.

Mais la terre ne remplit bien cette condition qu'autant qu'elle est parfaitement travaillée et ameublée et si les opérations du cultivateur ont pour but de la rendre poreuse, c'est pour que dans les pores se loge un grand approvisionnement d'eau. Pour le montrer, Dehérain a mis en comparaison deux lots de terre; l'un bien tassé, l'autre, au contraire, ameubli. Ces deux lots ont été introduits dans des vases pourvus inférieurement d'un orifice sur lequel s'élevaient les eaux d'épaulement. Le tout a été exposé à la pluie pendant l'hiver 1897-1898. On a trouvé, quand on a opéré sur une terre forte, que pour 100 d'eau tombée, la terre tassée 10,2; que toujours pour 100 de pluie, la terre meuble a laissé écouler dans le vase inférieur figurant le sous-sol, 84,4 et la terre tassée 9,6 seulement. Par suite, sur 100 d'eau tombée, la terre meuble avait perdu par évaporation 13,6 et avait gardé dans le sol et dans le sous-sol 86,4; tandis que la terre tassée avait laissé échapper par évaporation 80,1 et n'avait retenu dans le sol et dans le sous-sol que 19,9.

Ces expériences sont de nature à préciser l'utilité du travail du sol par les labours d'hiver; il sert à créer dans les profondeurs de fortes réserves d'humidité qui exercent souvent une action décisive sur l'abondance des rendements. Les cases de végétation établies par Dehérain, à Grignon, en fournissent un excellent exemple. Les cases remplies de terre sur un mètre de hauteur présentent dans la fond une couche de cailloux de

deux centimètres d'épaisseur destinée à assurer l'écoulement des eaux de drainage. La terre des cases est identique à celle des parcelles voisines et cependant, les récoltes de blé y sont sensiblement plus faibles qu'en pleine terre. Voici les résultats obtenus par Dehérain de 1892 à 1899.

Table with 4 columns: Années, Parcelles Cases, Parcelles Cases, Récoltes de paille, Récoltes de grains. Rows for years 1892-1899.

Pour saisir les causes de ces différences, Dehérain fit vider une case ensemencée en blé et il vit les racines s'enfoncer tout droit dans le sol, dépasser la bonne terre pour venir s'enrouler dans les cailloux déposés au fond et s'y ramifier en tous sens. Bien que le professeur des cases n'ait été que d'un mètre, on a pu en extraire une racine de 1 m. 75.

Les parties jeunes des racines qui portent les poils absorbants ne trouvant pas d'eau dans les cailloux, la fige aérienne du blé suralimenté, elle jaunit dès le mois de juin, se dessèche et la récolte est d'autant plus faible qu'un des principaux éléments constitutifs du grain: l'amidon, ne se forme que tardivement. Dans les champs, les racines ne rencontrent pas d'obstacle à leur élévation, s'enfoncent dans le sous-sol et, si les réserves sont abondantes, la récolte est bonne.

Les labours d'hiver présentent surtout de grands avantages lorsqu'il s'agit de défoncements. Les labours profonds et les labours fouilles augmentent le milieu dans lequel les plantes puisent leur nourriture, ils favorisent la filtration des eaux pluviales et provoquent la nitrification. Mais si l'augmentation de l'épaisseur de la couche arable est une des conditions essentielles de la culture rationnelle, le défoncement ne doit pas être moins pratiqué avec prudence et circonspection. Il n'est pas rare, en effet, de voir de graves mécomptes suivre un labour profond. Les causes de ces mécomptes résultent de la nature du sous-sol qui n'a jamais éprouvé le contact de l'air, qui possède une fertilité très inférieure et qui contient fréquemment des principes fâcheux pour la végétation, lorsqu'on le livre brusquement à la culture.

Il convient donc, avant d'entreprendre les labours profonds sur une certaine étendue, de faire l'expérience sur une petite surface. On découvre par suite si le mélange du sous-sol peut se faire sans danger ou si, au contraire, l'approfondissement de la couche arable doit être progressif et graduel. On aura fréquemment avantage à adopter cette dernière méthode, car il faut toujours une très forte fumure à une terre nouvellement défoncée.

Lorsqu'on arrive à remuer de la terre rouge, particulièrement dans les sols bief-fieux, il convient de prendre de grandes précautions, sinon on détermine la stérilité du sol. Mais dans ce cas, on a toujours une ressource, au lieu de pratiquer un labour profond, on peut avantageusement fouiller le sous-sol. Pour cela on fait suivre la charrue par une fouilleuse qui coupe, fend, soulève et émiette le sous-sol sans le déplacer. Tout aussi bien que si elle avait été atteinte par la charrue, la terre s'ameublit et devient plus perméable; elle emmagasine l'oxygène de l'air et l'eau des pluies et forme un milieu favorable à l'assimilation des engrais et à la nitrification des matières organiques. Dans ce milieu devenu plus aéré, plus perméable et plus sain, les instruments fonctionneront mieux et la végétation sera plus précoce et plus active. Enfin, le sous-sol ameubli se pénétrera de matières fertilisantes et on pourra, après quelques années, labourer à pleine charrue le champ ainsi transformé.

L. MALPEAUX, Directeur de l'École d'Agriculture de Bartholac.

Représentants demandés par calendriers artistiques. Campagne 1905. Collections très belle collection avec forte remise si sérieuses références. Urgent. Ecrire: ARTSINDUSTRIELS 59 boulevard de STRASBOURG, PARIS.

Bulletin Financier

Le marché des fonds d'Etat est aujourd'hui franchement mauvais. Il faut attribuer la baisse des valeurs aux nouvelles tendances d'extrême-Orient qui nous parviennent par Londres, et aussi par une situation de place engagée depuis quelque temps à la hausse. Notre 3 0/0 reste offert à 97,15. Le Comptoir National d'Escompte se

traite à 604; le Crédit Foncier ex-coupon à 675; le Crédit Lyonnais à 1.130 et la Société Générale à 628.

Nos chemins ont suivi le mouvement de nos Rentes. La baisse est surtout sensible sur l'Extérieure qui clôture à 86,60 ex-coupon de 1 fr.; l'Italien cote 102,05, coupon de 2 fr. détaché; le Portugais cote 62,55 ex-coupon.

Le Russe 5 0/0 1891 reste à 89,10 ex-coupon. Le Turc est offert à 87,20; la Banque Ottomane à 588.

Sur le Marché en banque, les Moteurs à Gaz et Constructions Mécaniques se négocient à 87. Les actions Mines de cuivre Paramatta sont fermes à 63,25 et 65 fr.

A la suite d'un rhumatisme. — St-Preuil (Charente), le 25 janvier 1903. Etant au régiment, en 1889, j'ai été atteint de rhumatisme articulaire compliqué de palpitations de cœur. A la suite de cette maladie j'ai été longtemps souffrant et j'ai suivi divers traitements sans succès. J'ai fait alors usage des Pilules Suisses. Elles m'ont fait beaucoup de bien. QUÉRAUD, (Sig. lég.) Société Hertzog, 28, rue de Grammont, Paris.

Bibliographie

Nous signalons à nos lecteurs la nouvelle inédite La Partie de Cartes du Diable par le distingué conteur J. PILGRIM, un récit de voyage, deux nouvelles, une curiosité littéraire, une fantaisie humoristique, des vers inédits de Camille Gérard, la suite du grand roman Un Mariage Officiel, 32 illustrations inédites ou spéciales, des dessins humoristiques, tel est l'ensemble vraiment unique pour son prix minime de 0 fr. 15 c., du n° 6, de la 3^e année de la Semaine Populaire Illustrée du 9 Janvier 1904.

L'aéroplane des Etats-Unis

Du Monde Illustré: Les approches de l'exposition de Saint-Louis, on doit être distribué un prix de 500.000 francs au meilleur appareil de navigation aérienne, on fait reprendre à Kitty-Hawk, dans la baie de Chesapeake, les expériences sur les aéroplanes. Un ingénieur éminent, Français d'origine, M. Chanute, de Chicago, a poursuivi l'initiation des frères Wright aux progrès de la navigation aérienne par l'emploi d'un moteur mécanique actionnant deux hélices. Suivant les conseils de M. Chanute, et mettant aussi à profit les idées de l'Allemand Lilienthal, les frères Wright ont d'abord réussi à se lancer contre le vent, du haut d'une colline dominant les dunes de sable des côtes de l'Atlantique, où le service de géographie des Etats-Unis leur a permis de travailler.

Jusqu'ici, leur aéroplane longitudinal, ne ressemblant en rien à un ballon, soutenait l'homme couché sur la surface du bas. L'expérimentateur se lançait du haut d'une ou ligne, et le vent s'engouffrant dans l'aéroplane, lui permettait de voler au plout de se soutenir en l'air pendant trois cents mètres. Des gouvernails permettaient le maintien de l'appareil en équilibre jusqu'à ce que l'expérimentateur atteignit la terre.

M. Chanute indiqua à ses élèves que les ballons qu'il avait vus évoluer à Paris avaient leurs hélices mises en marche, mues par des moteurs électriques ou à essence, ces derniers du genre employé pour les tricycles et les petites automobiles. Les frères Wright ont mis à profit ces indications. Leurs derniers essais ont pleinement réussi. Ils se sont maintenus en l'air et ont fait évoluer l'aéroplane sur une distance de 5.000 mètres environ. Les deux hélices de l'aéroplane sont mises en marche par le moteur de tricycle. Elles obéissent avec la plus grande aisance, permettant à l'appareil d'aller toucher terre sur les lieux choisis d'avance.

Lectures pour tous

Quel répertoire inépuisable d'illustrations artistiques et vivantes, de récits passionnants et variés forment à la fin de l'année les Lectures pour tous si impatientement attendues chaque mois dans toutes les familles! Des romans, nouvelles, fantaisies y alternent avec des articles de curiosité, d'instructives études de vulgarisation où partout, à chaque page, l'image suit et anime le texte. Aussi l'attractante revue publiée par la Librairie Hachette et Cie a-t-elle été définitivement adoptée par

ceux qui veulent être au courant des grandes questions actuelles.

Voici le sommaire du numéro de Janvier des Lectures pour Tous: Un an sur la Baquise: L'Expédition de l'« Etiole Polaire » — A qui ressemblaient les trois Mages? — Modestes ouvrières d'un Tissu précieux: La Vie, les Mœurs et le Travail des Tisseurs de Soie, Mémoires d'un employé du Comité du Salut public. — Lucia-Valse, par PAUL LINCKE. — Le Torren, nouvelle. — Le Jour de l'An, par HENRY MONNIER. — Le plus Ane des Deux dessins. — Que devons-nous manger? — L'Epervier, roman. — La Bourse aux hautes.

Abonnements. Un an: Paris, 6 fr.; Départements, 7 fr.; Etranger, 9 fr. — Le N° 50 centimes.

JOURNAL DE LA JEUNESSE

Sommaire de la 1023^e livraison (9 Janvier 1904). La Pupille du Bonhomme, par Pierre Maël. — Soixante-dix ans dans l'Histoire des locomotives, par Daniel Bellet. — Ma Petite, par Arthur Doulliac. — A Malin, Malin et demi. — Le Radium, par H. Norval.

Abonnements France: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union postale: Un an, 22 fr. six mois 11 fr. Le numéro 40 centimes. Hachette et Cie, boulevard St-Germain, 79, Paris.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire Paris, Sommaire du numéro 2440 du 2 janvier 1904.

Envoi gratis d'un numéro spécimen contre toute demande affranchie.

Le conflit Coréen: Rixe à Chemulpo entre les soldats Japonais et les indigènes. Evénements de Macédoine: Les derniers prisonniers quittent Salonique pour être transportés à Smyrne.

Le château de Langeais: La façade. — Le pont-levis. — Salle des gardes. Nos musées de France: La Musée de Grenoble. — Les principaux chefs-d'œuvre. Théâtre illustré: La Reine Ploumette. — Le compositeur Xavier Leroux.

Le Fleuve Yang-Tsé: sortie des Gorges de Mit-San. — Les rapides. — Housse-boat pour passagers. Le geste humain dans l'hypnose. — Les sept péchés capitaux. — L'aéroplane aux Etats-Unis. — M. Zanardelli.

Echecs, par M. D. Janowski. Roman illustré: Le roman d'un bon garçon, par Albert Cim. Le numéro 50 centimes

LA NATURE. Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie, Journal hebdomadaire et illustré, HENRI DE PARVILLE, rédacteur en chef; Masson et Cie, éditeurs, 1, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n° 1597, du 2 Janvier 1904.

Le puits artésien de la Butte-aux-Cailles, par Lucien Fournier. — Le Salon de l'Automobile: sixième exposition internationale de l'Automobile, du cycle et des Sports par Léon Robida. — Le radium, par Paul Besson. — Les phylites ou feuilles errantes, par A.-L. Clément. — Gros et petits ballons, par le lieutenant-colonel Espitalier. — Application du chauffage électrique, par J. Lafargue. — La cuirasse Benedetti, par L. Roy. — Joujoux en bouchon, par Arthur God. Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin-météorologique de la semaine.

LE GLOBE TROTTER. Le plus grand et le plus beau journal des voyages, aventures, explorations, etc. — Le n° 15 centimes. Abonnement d'un an, 8 fr. — Rédaction-administration: Cloître St-Honoré, Paris. Sommaire du 31 décembre.

La terrible aventure du major O'Donnell, F. — Mœurs congolaises. Tam-Tam, Ognosty. — Le « Globe Trotter » à travers le monde: Bonne Année! Une ville en verre; Ce que la civilisation doit aux nègres; Une impératrice américaine, G. T. — Chez les Cannibales. Huit ans de croisière dans le Pacifique (Reit de voyage illustré par les photographies de l'auteur et les compositions de Louis Tinayre (suite), Comte Festetics de Tolna. — Au pays des révolutions, H. Ch. Vallier. — Les villes qui « déménagent », Talloires. — Le Toit du Monde, Aventures sur l'Himalaya Roman inédit (suite). Illustrations de Holle-winski, André Laurie. — Sur les grands chemins du globe (Les dernières découvertes) G. D. — Les Voyages de nos lecteurs: A. Barritz, C. L. — Une pension de famille dans la brousse australienne, Léon Hoffman. — Conseils aux voyageurs qui

BOURSE DE PARS

RENTES ET ACTIONS

3 0/0.....cpt 97 15
Jouissance 1^{er} oct. 1903.tme 97 15
8/0 amor. Der. an. 1943.cpt 97 35
3 Jouiss. 16 oct. 1903....tme ...
Banque de France.....cpt 3815 ..
Action nom. Jouiss. 26 juin tme ...
Banque de Paris.....cpt 1105 ..
500 fr. t. p. jouiss. juillet.tme 1105 ..
Crédit Foncier.....cpt 670 ..
500 fr. t. p. jouiss. juillet.tme 670 ..
Crédit Lyonnais.....cpt 1137 ..
500 fr. t. p. jouiss. 25 sep. tme 1135 ..
Société générale. Louis. oct.cpt 628 ..
Est.....cpt 915 ..
500 fr. t. p. jouiss. nov....tme ...
Paris-Lyon-Méditerranée.cpt 1400 ..
500 fr. t. p. jouiss. nov....tme 1400 ..
Midi.....cpt 1146 ..
500 fr. t. p. jouiss. juill. tme 1155 ..
Nord.....cpt 1825 ..
400 fr. t. p. jouiss. juill. tme 1818 ..
Orléans.....cpt 1457 ..
500 fr. t. p. jouiss. oct....tme 1458 ..
Ouest.....cpt 876 ..
500 fr. t. p. jouiss. oct....tme ...
Métropolit. 250 f. t. p. juill.tme 506 ..
Suez act. 500 f. t. p. j. juill.tme 4005 ..
— s^{ie} civile.....cpt 1146 ..
Proc. Thomson-Houston. j.tme 672 ..
Espagne extér. 4 0/0 oct....tme 86 50
Russe 4 0/0 1901.....déc.cpt 97 75
— 3 0/0 1896.....nov.cpt 80 75
Rio-Tinto.....jouiss. nov.tme 1228 ..

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 27 rue Racine, Paris, 7^e — Sommaire du 7 janvier 1904.

V^{ie} Nacla: Chronique. — Camille Gramaccini: Entraînement patriotique. — Pierre Saies: La course aux millions (suite). — Daniel Lesneur: Le cœur chemin (suite). — Jules Renard: Poil de Carotte (suite). — Fernand Lafargue: La Fiancée-veuve (suite). — Xavier de Montépin: La demoiselle de compagnie (suite). — Variétés. — Petite correspondance.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyage circulaire en Bretagne

A prix très réduits

La Compagnie d'Orléans, d'accord avec celle de l'Ouest, en vue de faciliter les excursions en Bretagne, délivre toute l'année dans toutes les gares du réseau d'Orléans, aux prix très réduits de 65 francs en 1^{re} classe et de 50 francs en 2^e classe, des billets circulaires, valables 30 jours comprenant le tour de la presqu'île:

Rennes, Saint-Malo St-Servan, Dinard, St-Brieux, Lannion, Morlaix, Roscoff, Brest, Quimper, Douarnez, Pont-Abbé, Concarneau, Lorient, Auray, Quiberon, Vannes, Savenay, le Croisic, Guérande, Saint Nazaire, Redon et Rennes.

Le voyageur partant d'un point quelconque pour aller rejoindre cet itinéraire, pourra obtenir dans ce but et sur demande faite à la gare de départ, 4 jours au moins à l'avance, un billet de parcours complémentaire de la classe du billet circulaire, et comportant une réduction de 40 0/0, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres.

La même réduction lui sera accordée après l'accomplissement du voyage circulaire, soit pour revenir à son point de départ initial, soit pour se rendre sur tel autre point qu'il aura choisi.

NOTA. — Le voyage circulaire peut être commencé à l'un quelconque des points de parcours.

D^r HERBEAU.

Bulletin météorologique

Table with 4 columns: DATES, TEMPERATURE maxima, TEMPERATURE minima au niv. de la mer, Pression atmosph. réduite au niv. de la mer. Rows for 3 Dim, 4 Lundi, 5 Mardi, 6 Mer, 7 Jeudi.

Cours de Paris

Blés (77 75 à l'hectolitre) les 100 kil. net comptant. — Cour. 21 50 à 21 75; février 21 50 à 21 75; mars-avril 21 50 à 21 75; 4 de mars 21 75 à » » »; 4 de mai 21 75 à 21 75. Circ.: 1,250.

Farines (Fleur de Paris, les 100 k. net sans esc.). — Courant 29 50 à 29 75; fév. 29 50 à » » »; mars-avril 29 25 à 29 50; 4 de mars 29 25 à 29 50; 4 de mai 29 » » à 29 25. Circ.: 750. Liq.: » » ».

Bulletin d'abonnement au « Journal du Lot »

Pour s'abonner, il suffit de détacher ce bulletin — après l'avoir complété et signé — et l'envoyer à l'administration du journal, 1, rue des Capucins, Cahors, sous enveloppe affranchie.

M
demeurant à
déclare souscrire à un abonnement d'un an, à dater du

Le sousigné s'engage à payer la somme de neuf francs contre un mandat qui sera recouvert par les soins de l'Administration des Postes, quelques jours après la souscription (onze francs pour les départements non limitrophes).

Signature et adresse de l'abonné

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 230

MADemoiselle MONTE-CRISTO

PAR B. FLEMMING

Traduit de l'anglais par CH.-BERNARD DEROSNE

TROISIÈME PARTIE

LE BEAU SPAHIS

XIV

Ce n'est pas moi, c'est le destin qui a frappé le coup

Ses yeux, aveuglés par la douleur, se tournèrent vers lui, puis, poussant un soupir, la tentation d'esprit qui l'avait soutenue jusqu'alors, cédait, et elle tomba en arrière, évanouie, dans les bras de son père.

Ainsi mourut Henriette Harmand. Terrible mort, mais juste châtiment du mal qu'elle avait fait à tous ceux qui s'étaient trouvés en contact avec elle. Le mal qu'on lui avait fait à elle-même dans sa jeunesse, quand elle était dans toute la force des passions, avait exercé une forte impression sur son cœur, avait eu un profonde influence sur sa

nature, et tous ses actes ultérieurs ne furent que les chaînons de sa vengeance, chacun de ses crimes était un pas fait vers l'accomplissement de cette vengeance. Et maintenant l'heure de l'expiation était venue, juste au moment où elle espérait être arrivée au triomphe définitif.

Les volets étaient fermés, un silence solennel régnait dans la maison. Dans le petit parloir de l'hôtel de la Rose d'Argent, deux cercueils étaient posés sur des tréteaux. Dans l'un gisait le corps d'Henriette Harmand, et dans l'autre, ce qu'on avait trouvé dans les décombres du Trou-Perdu.

Le lendemain, fort avant dans l'après-midi, le silence régnait aussi sur Scarswood, que l'été faisait apparaître dans toute sa beauté.

Les rayons du soleil se jouaient sur les eaux de l'étang et de ses nombreuses rivières d'eau... les pelouses étaient d'un vert d'émeraude, les roses blanches, roses, rouges, embeautaient l'air de leur parfum.

Les marbres de la terrasse et ses grands vases avaient l'éclat de l'argent bruni, les feuilles des grands hêtres étaient mélangés de teintes de pourpre, et des rayons de lumière se glissaient à travers les hautes fougères d'un vert sombre. Le paon faisait la roue au soleil sans

personne pour l'admirer... les sauterelles faisaient entendre leur cri strident, mais pas une créature vivante ne se montrait autour de la grande habitation.

Partout, au dedans comme au dehors, le silence régnait en maître. Le comte de Ruysland était seul dans le grand salon; son image, qu'il apercevait dans ses glaces, lui apparaissait comme un fantôme noir. Il se promenait de long en large, comme la veille au soir, lorsque lady Cecil était venue le trouver les soucils contractés par le travail de ses pensées... des pensées exaspérantes au dernier point.

— Pourquoi diable, Otis ne s'occupe-t-il pas de ses affaires, et n'a-t-il pas laissé aller les choses toutes seules? D'après tout ce que j'ai appris de l'autre j'étais bien plus heureux sans elle. Elle n'était ni belle ni aimable, elle était passionnée, opiniâtre, capricieuse et désoyable. Cecil n'est rien de tout cela, elle a été une fille me faisant honneur depuis sa plus tendre enfance jusqu'à ce jour. Et l'on parle de la voix du sang!

Quel besoin avait ce malencontreux Otis de venir révéler la vérité? L'autre est morte, elle ne peut bénéficier de rien. Cecil est vivante, et cette révélation la rendra malheureuse tout le reste de son existence. Et puis, que va dire sir Arthur? Il y a une consolation, c'est qu'il est l'honneur incarné. Il ne reviendra pas

sur sa parole, si je le connais bien; il ne fera que se montrer plus épressé dans sa recherche. De cette façon, la pauvre petite Queenie est pourvue dans tous les cas. Sur ma foi! je ne savais pas à quel point je l'aimais, avant ces événements. C'est une très déplaisante affaire, du commencement jusqu'à la fin, et je verrais avec plaisir Otis au fond d'un abîme sans fond. Il faut lui imposer silence, à tout prix, il faut qu'il se taise pour moi, pour la mémoire de ma femme, pour la pauvre petite Queenie, et pour sir Arthur. Que le diable emporte Otis! Quel peut être le motif qui fait agir ce fou? Et puis... si cette infernale mademoiselle Herncastle se trouvait aussi mêlée dans tout cela? Sur ma vie, cela doit être. Arrive-t-il jamais quelque chose de mauvais sur cette terre, sans qu'une femme n'en soit l'instigatrice? Je crois, dit-il en se frappant les mains l'une contre l'autre, que tout ceci est l'œuvre de mademoiselle Herncastle, depuis le commencement jusqu'à la fin... Eh bien! Soames, qu'arrive-t-il?

— Une personne qui est en bas dans la grande salle, désire voir milord pour une importante affaire.

Le comte se tourna vers Soames avec impatience, et lui parla d'un ton irrité, qui le déconcerta, tant cela était contraire à ses habitudes.

— Je pensais avoir donné de sévères instructions, dit-il, pour qu'on ne vien-

ne pas me déranger pour qui que ce soit. — C'est ce que je lui ai dit, mais il m'a répondu que si je ne montais pas vous porter son nom, il s'introduirait de force en votre présence, et il a ajouté que si vous saviez son nom...

— Quel est ce nom alors? demanda brusquement le comte.

— Davis, milord.

Au nom de l'agent de police, le comte tressaillit. Dans quelle phase nouvelle cet extraordinaire mystère allait-il entrer?

— Vous pouvez l'introduire, Soames, dit-il d'un ton plus calme.

Quelques minutes après, le domestique revenait et introduisait l'agent de police, vêtu, cette fois avec un soin inaccoutumé et ayant l'apparence d'un riche fermier. Le comte lui indiqua un siège, sur lequel il s'empressa de s'asseoir.

Quand ils furent seuls, il attendit quelques minutes encore avant de parler, comme pour mettre de l'ordre dans ses pensées avant de faire son rapport. — Je pensais que votre Seigneurie désirerait me voir, dit-il avec un tranquille sourire. Il y a plusieurs jours que je ne vous ai vu relativement à l'affaire Herncastle... et il m'a semblé nécessaire de vous faire savoir que votre intervention a eu pour résultat, de me faire complètement perdre la piste. Les deux jours de répit ont, comme Votre Sei-

gneurie ne doit pas ignorer, donné à la femme le temps de partir sans être suivie et de prendre ses dispositions pour que le Trou-Perdu fût brûlé, et de détruire ainsi le dernier indice...

— Bien certainement, vous ne la soupçonnez pas, quelque perverse qu'elle soit, d'avoir mis le feu à la maison? interrompit le comte d'un ton incrédule.

L'homme secoua la tête.

— Il est impossible de dire ce qu'une femme comme celle-là... merveilleusement habile, sans contredit... peut faire ou ne pas faire, et nous devons faire entrer toutes les chances dans nos calculs, si nous voulons la trouver. Quand à présent je n'hésite pas à reconnaître qu'elle m'a mis en défaut. Je n'ai pas la plus légère idée de l'endroit où elle est, et je ne pense pas qu'il y ait lieu de me le reprocher, on nous donne souvent de si singulières instructions. Dans un temps, je devais la surveiller nuit et jour, ne pas permettre qu'un seul de ses mouvements m'échappât sous peine de perdre tout droit à une récompense pour ce que j'ai fait. Puis, je dois ne plus m'occuper d'elle pendant deux jours, et maintenant, je suppose, il faut que je la retrouve encore. C'est comme si vous me demandiez de retrouver un renard quand les chiens ont perdu la piste.

(A suivre.)

L'ÉDUCATEUR
Revue d'éducation laïque
et sociale
PUBLIÉE SOUS LE PATRONAGE
de
La Ligue Française de l'Enseignement
Pour recevoir un numéro spéci-
men, il suffit d'envoyer sa carte à
l'administrateur de l'Éducateur, 1,
rue des Capucins, à Cahors.

Monsieur BOURGET
MÉCANICIEN-DENTISTE
Prévient le public qu'il continue,
comme par le passé, à gérer son
Cabinet lui-même
9, rue du Lycée
Le propriétaire gérant: A. COUESLANT.

A. WILCKEN
CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLÔMÉ
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE
L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA
ET DE
L'ÉCOLE NORMALE
D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.
69, BOULEVARD GAMBETTA
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS
IL GARANTIT SON TRAVAIL
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR
LUI-MÊME

Ancien cabinet dentaire
HUGGINS & BAKER
75, BOULEVARD GAMBETTA
Monsieur L. Maury, Chirurgien-
Dentiste diplômé de la Faculté de
médecine de Paris et de l'Ecole den-
taire de France.

Monsieur L. Morand, Chirurgien
Dentiste diplômé de la Faculté de
Médecine et de l'Ecole Dentaire de
Bordeaux.
Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.
Travail parfait
et entièrement garanti

(Service d'hiver 1903-1904)

De Paris à Toulouse par Cahors					De Toulouse à Paris par Cahors					De Cahors à Libos				
17					16 (2)					40				
EXPRESS.					EXPRESS.					EXPRESS.				
PARIS (Aust.)	départ...	3	10 10 m.	8 58 s.	11 14 s.	TOULOUSE d.	1	2 43 s.	3 18 s.	5 45 s.	8 40 s.	9 16 m.	5 45 m.	
LIMOGES	arrivée...	2	4 38	3 10 s.	9 2	MONTAUBAN d.	1	3 37	4 32	7 30	9 31	10 53	7 20	
BRIVE	départ...	6 34	4 43	3 24 s.	9 29	Caussade	—	4 1	5 20	8 11	9 53	11 33	8 1	
SOULLAC	arrivée...	6 45	6 34 s.	4 57	12 28 s.	Lalbenque	—	—	6 9	8 52	—	12 13 s.	8 43	
CAZOUËLS	départ...	7 20	7 1	5 5	1 5 m.	Cieucac	—	—	6 19	9 1	—	12 22	8 52	
Lamothe-Fénelon	arrivée...	7 40	—	—	—	Sapt-Ponts	—	—	6 33	9 13	—	12 34	9 4	
NOZAC	départ...	7 45	7 39	5 41	2	CAHORS	arr.	2 45	4 38	6 42	10 30	12 42	9 12	
GOURDON	arrivée...	7 52	7 40	5 44	2 3	Espeze	dép.	2 40	4 40	6 52	10 36	5 57 m.	9 29	
SAINT-CLAIR	départ...	7 53	—	—	—	St-Denis-Catus	—	—	7 19	—	—	6 11	9 41	
DÉGAGNAC	arrivée...	8 9	—	—	—	Thédirac-Peyril	—	—	7 42	—	—	6 25	9 54	
NOZAC	départ...	8 19	—	—	—	Dégagnac	—	—	7 33	—	—	6 41	10 7	
GOURDON	arrivée...	8 31	8 8	6 9	2 50	Saint-Clair	—	—	7 42	—	—	6 50	10 16	
SAINT-CLAIR	départ...	8 40	—	—	—	GOURDON	—	—	8 7	—	—	6 59	10 25	
DÉGAGNAC	arrivée...	8 51	—	—	—	Nozac	—	—	8 52	—	—	7 17	10 38	
THÉDIRAC-PEYRIL	départ...	9 2	—	—	—	Lamothe-Fénelon	—	—	8 16	—	—	7 26	10 46	
SAINT-DENIS-CATUS	arrivée...	9 13	—	—	—	CAZOUËLS	d.	—	8 25	—	—	7 36	10 55	
ESPEZE	départ...	9 22	—	—	—	SOULLAC	a.	3 47	5 52	8 46	11 43	7 58	11 15	
CAHORS	arrivée...	9 32	8 47	6 45	3 56	BRIVE	d.	3 48	5 57	8 51	11 44	8 7	11 18	
SEPT-PONTS	départ...	9 41	8 53	6 50	4 5	Gignac-Cressens	—	—	9 21	—	—	8 37	11 44	
CLÉURAC	arrivée...	10 5	—	—	—	PARIS (Aust.)	arr.	12 5 m.	4 21 m.	—	—	12 22 m.	12 50	
LALBENQUE	départ...	10 12	—	—	—	TOULOUSE	arrivée...	12	13 s.	10 49 s.	8 45	9 27	12 50	

Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais
DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE
de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue
du Club Cévénol, des Syndicats d'Initiative départementaux
des Associations des Anciens Elèves :
de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,
DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURICES DE LA SEINE,
du Lycée Fénelon et du Lycée Molière
de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

10 PRESSES
INSTALLATION
A vapeur et à l'électricité.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)
BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS